

Mulhouse, le 11 octobre 2019

A Madame la Rectrice  
de l'académie de Strasbourg

Objet : délai de retour des PPMS mis à jour, enquête flash et RETEX.

Madame la Rectrice,

Les directeurs et directrices des écoles ne sont pas tous déchargés, ou ne bénéficient pas tous et toutes de suffisamment de temps de décharge pour effectuer toutes les tâches administratives qui leur sont demandées.

Elles-Ils doivent, entre autres, renvoyer les documents concernant les PPMS mis à jour, une enquête flash et les RETEX pour le 18 octobre au plus tard.

Aussi le SNUipp-FSU du Haut-Rhin demande dans un premier temps que les directeurs et directrices puissent retourner ces documents après les congés d'automne, eu égard à leur charge de travail.

Les directeurs et directrices n'étant pas formés à la prévention des risques et ne disposant pas du temps ni des compétences nécessaires à une mise en œuvre optimale des PPMS risques majeurs et attentat et des DUER, le SNUipp-FSU du Haut-Rhin demande à ce que l'élaboration et le suivi des PPMS et du DUER ne fassent plus partie des missions des directeurs et directrices dès l'année scolaire prochaine.

Veillez croire, Madame la Rectrice, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat départemental du SNUipp-FSU68



Ghislaine UMHAUER